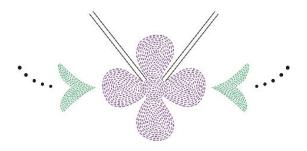
# National Inquiry into Missing and Murdered Indigenous Women and Girls



Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtonesdisparues et assassinées

Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées Processus de collecte de la vérité Première partie - Audiences publiques

Hôtel Sheraton de l'aéroport de Vancouver Salle Elmbridge Grand Vancouver (Colombie-Britannique)



**TRADUCTION** 

Le vendredi 6 avril 2018 Audience publique Volume No. 99

Elizabeth Myria Wilson, en lien avec Tracey Clifton

Devant la Commissaire Michèle Audette Avocat de la Commission Breen Ouellette

#### INTERNATIONAL REPORTING INC.

41-5450, chemin Canotek, Ottawa (Ontario) K1J 9G2 Courriel : info@irri.net – Téléphone : 613-748-6043 – Télécopieur : 613-748-8246

#### COMPARUTIONS

Assemblée des Premières Nations	Julie McGregor (avocate)
Gouvernement de la Colombie-Britannique	Sara Pye (avocate)
Gouvernement du Canada	Lucy Bell (avocate)
Première Nation Heiltsuk	Aucune comparution
Northwest Indigenous Council Society	Aucune comparution
Our Place - Ray Cam Co-operative Centre	Aucune comparution
Pauktuutit Inuit Women of Canada	Aucune comparution
Vancouver Sex Workers' Rights Collective	Aucune comparution
Les Femmes Michif	Aucune comparution

Otipemisiwak/Women of the Metis

Nation

#### III

#### TABLE DES MATIÈRES

PAGE

Volume public 99 6 avril 2018

Témoin : Elizabeth Myria Wilson 1

En lien avec Tracey Clifton

Devant la commissaire Michèle Audette

Avocat de la Commission : Breen Ouellette

Greffière : Bryana Bouchir

Registraire : Bryan Zandberg

IV

## LISTE DES PIÈCES

N° DESCRIPTION PAGE

Témoin : Elizabeth Myria Wilson

(Aucune pièce présentée)

1	Grand Vancouver (Colombie-Britannique)
2	La séance débute le vendredi 6 avril 2018 à 11 h 24
3	Me BREEN OUELLETTE : Merci, Madame la
4	Commissaire Audette.
5	Pour votre information, mon nom est
6	Breen Ouellette et je suis avocat pour l'Enquête nationale.
7	C'est pour moi un très grand honneur de vous
8	présenter aujourd'hui Elizabeth Myria Wilson, qui vit à
9	Coquitlam. Elizabeth est accompagnée de personnes de
10	soutien que je vais lui demander de nous présenter.
11	MME ELIZABETH MYRIA WILSON : Janna et sa
12	mère, Mavis, Jackson et Windsor.
13	Me BREEN OUELLETT : Monsieur le Registraire,
14	Elizabeth a demandé à faire sa déclaration solennelle en
15	tenant une plume d'aigle.
16	M. BRYAN ZANDBERG : Bonjour, Elizabeth.
17	Salut. Je vais vous passer la plume d'aigle.
18	Elizabeth, déclarez-vous solennellement de
19	présenter votre témoignage laissez-moi recommencer ça.
20	Je suis encore en train de me réveiller.
21	Déclarez-vous solennellement de dire la
22	vérité, toute la vérité et rien que la vérité?
23	MME ELIZABETH MYRIA WILSON : Oui.
24	M. BRYAN ZANDBERG : D'accord.
25	Me BREEN OUELLETTE : Elizabeth, pourriez-

1	vous commencer par nous parler de vous, de votre
2	profession?
3	MME ELIZABETH MYRIA WILSON : (S'exprime en
4	hailhzaqvla.)
5	Bonjour. Mon nom traditionnel est (s'exprime
6	en hailhzaqvla), qui signifie « Femme coquille d'ormeau ».
7	Je viens de la nation Heiltsuk du côté de mon père et de la
8	nation Tsimshian du côté de ma mère.
9	Et j'ai travaillé comme professeur de langue
10	heiltsuk pendant douze ans dans la communauté de
11	Bella Bella. Mais je suis actuellement étudiante à
12	l'Université de la Colombie-Britannique dans le cadre du
13	Indigenous Teacher Educational Program pour poursuivre mes
14	études, parce que j'ai obtenu mon certificat et mes
15	compétences linguistiques de l'Université Simon Fraser,
16	mais je vais maintenant obtenir mon certificat
17	d'enseignement complet.
18	Me BREEN OUELLETTE : Au cours des
19	conversations que nous avons eues avant cette audience,
20	j'ai compris que vous aimeriez parler en partie d'un membre
21	de votre famille. Comment s'appelle-t-elle?
22	MME ELIZABETH MYRIA WILSON : Tracey Clifton.
23	Me BREEN OUELLETTE : Et est-ce que Tracy a
24	disparu ou est-ce qu'elle a été assassinée?
25	MME ELIZABETH MYRIA WILSON : Je crois

1	qu'elle a disparu.
2	Me BREEN OUELLETTE : Et quelle est votre
3	relation avec Tracy?
4	MME ELIZABETH MYRIA WILSON : Eh bien,
5	techniquement, elle serait elle est une cousine de ma
6	mère, donc je la considère comme une tante.
7	Me BREEN OUELLETTE : Et quand est-elle
8	disparue?
9	MME ELIZABETH MYRIA WILSON : Je dirais au
10	début des années 1970 peut-être. Je n'étais même pas encore
11	née, alors.
12	Me BREEN OUELLETTE : Et vous ne la
13	connaissiez donc pas personnellement?
14	MME ELIZABETH MYRIA WILSON : Non.
15	Me BREEN OUELLETTE : Alors, allez-vous nous
16	raconter ce que vous avez appris de vos parents plus âgés?
17	MME ELIZABETH MYRIA WILSON : Oui, et je
18	viens juste de l'apprendre il y a peut-être deux ou trois
19	ans, qu'un membre de notre famille, ma tante Tracey, a
20	disparu. J'ai donc posé des questions à ce sujet et on m'a
21	dit qu'elle s'était disputée avec sa mère. Elle a donc
22	quitté la maison, s'est mise à marcher sur l'autoroute,
23	qu'on appelle maintenant la « Route des larmes », et on ne
24	l'a plus jamais revue.
25	Me BREEN OUELLETTE : Et vous avez dit

1	qu'elle marchait de chez elle. Où habitait-elle?
2	MME ELIZABETH MYRIA WILSON : Prince Rupert.
3	Je crois donc qu'elle se rendait à pied à Terrace ou peut-
4	être à Port Ed parce qu'on a de la famille en chemin et je
5	suis presque certaine qu'elle avait aussi des amis. On ne
6	sait donc pas trop quel était son plan ou si c'était pour
7	aller voir sa famille ou ses amis.
8	Me BREEN OUELLETTE : Et savez-vous autre
9	chose sur la disparition de Tracey?
10	MME ELIZABETH MYRIA WILSON : Non.
11	Me BREEN OUELLETTE : Les autres membres de
12	la famille en savent-ils peut-être plus?
13	MME ELIZABETH MYRIA WILSON : Oui. Ma mère
14	m'a dit de parler à deux de mes oncles qui sont deux de ses
15	frères, mais c'est la saison de la pêche et ils ne sont pas
16	en contact en ce moment.
17	Me BREEN OUELLETTE : Pourriez-vous leur
18	transmettre mon invitation à s'inscrire à l'Enquête
19	nationale avant la fin de notre processus d'inscription le
20	20 avril?
21	MME ELIZABETH MYRIA WILSON : Oui.
22	Me BREEN OUELLETTE : Merci.
23	Je comprends aussi que vous êtes une
24	survivante de la violence. Quel genre de violence avez-vous
25	subie dans votre vie?

1	MME ELIZABETH MYRIA WILSON : Eh bien, tout.
2	Physique, mentale, verbale, ouais.
3	Me BREEN OUELLETTE : Et quand avez-vous été
4	confrontée à la violence pour la première fois?
5	MME ELIZABETH MYRIA WILSON : Quand j'étais
6	enfant, aussi jeune que je me souvienne et chez moi, de mon
7	père.
8	Me BREEN OUELLETTE : Comment était la vie de
9	vos parents?
10	MME ELIZABETH MYRIA WILSON : Beaucoup
11	d'alcool, de drogues, de fêtes.
12	Me BREEN OUELLETTE : Et comment était leur
13	vie en grandissant?
14	MME ELIZABETH MYRIA WILSON : Ma mère
15	voyageait beaucoup. Ses parents étaient dans l'industrie de
16	la pêche et, oui, ils ont beaucoup voyagé. Mon père était
17	atteint de tuberculose et il a donc été envoyé dans un
18	hôpital pour la tuberculose pendant la majeure partie de
19	son enfance. Une fois qu'il en a été retiré, il a été placé
20	dans des foyers d'accueil. Il a vécu dans treize foyers
21	d'accueil différents, dont douze, selon lui, ont été les
22	pires moments de sa vie. Beaucoup de racisme, beaucoup de
23	comportements violents envers lui, d'abus sexuels, la
24	heureusement dans la 13e maison il est allé dans une famille
25	qui vivait à Lillooet et il a toujours dit que cette

1	famille l'avait sauvé. Oui, ils l'ont recueilli et s'en
2	sont occupés comme s'il était leur propre fils. Alors
3	c'était vraiment bien.
4	Je n'ai pas encore rencontré cette famille.
5	J'ai vu leurs photos et ils ont vu les miennes grâce aux
6	médias sociaux. On s'est parlé au moyen des médias sociaux,
7	mais je ne les ai pas encore rencontrés physiquement.
8	J'attends avec impatience le jour où ça se produira parce
9	qu'ils ont non seulement accueilli mon père, mais ils se
10	sont aussi fait un devoir de suivre sa vie et ils ont
11	toujours su qu'il avait des enfants et je crois que la mère
12	nous appelle moi et mes frères et sœurs, ses petits-
13	enfants, même si on ne l'a pas encore rencontrée. Alors, ce
14	serait vraiment bien de pouvoir enfin les rencontrer.
15	Me BREEN OUELLETTE : Alors, comment était
16	votre vie en grandissant?
17	MME ELIZABETH MYRIA WILSON : C'était
18	difficile. J'ai passé autant de temps que possible avec mes
19	grands-parents et mes nombreux oncles et tantes. Mes
20	parce que, comme je l'ai dit, mes parents s'intéressaient
21	plus à l'alcool et aux drogues et j'ai été beaucoup battue.
22	Et, bien sûr, pour la majorité, c'était sans raison ou pour
23	de petites choses comme renverser mon jus ou mon lait ou
24	être si malade de la grippe que je ne pouvais pas m'asseoir
25	et faire mes devoirs. J'ai été battue pour ça. Et je ne

1	blâme pas mes parents pour ça. C'est la faute de l'alcool,
2	de la drogue et de la vie que mon père a eue en
3	grandissant. Et j'ai toujours fait en sorte que mes sœurs
4	ne soient jamais blessées physiquement. J'assumais donc le
5	blâme pour tout ce qu'elles faisaient de mal ou pour tout
5	ce que mon père considérait comme mal à ses yeux. J'ai
7	accepté le blâme pour ça et j'ai pris les coups et tout le
3	reste pour que mes sœurs n'aient pas à subir ça.

Me BREEN OUELLETTE : En êtes-vous arrivée à un point où vous ne pouviez plus rester à la maison?

MME ELIZABETH MYRIA WILSON: Ouais, parce que l'alcool... une fois qu'on a déménagé de Hartley Bay à Bella Bella, je crois que j'avais dix ans, la consommation a empiré parce que l'alcool était plus facile à obtenir, les drogues étaient plus faciles à obtenir. La violence s'est donc aggravée. Les fêtes à la maison.

Mes sœurs et moi partagions toujours une chambre et un lit, mais quand on a déménagé à Bella Bella, ma grand-mère, la mère de mon père, a aménagé une chambre pour moi. Et de nombreuses nuits, je me retrouvais dans la chambre de mes sœurs, parce qu'elles partageaient une chambre, ou elles venaient dans la mienne. Mais c'était... c'était devenu normal et c'était... comme si on n'avait jamais quitté notre chambre à Hartley Bay parce qu'on était toujours ensemble à cause des fêtes à la maison. Je ne

permettais pas à mes sœurs d'être seules. On avait

barricadé la porte de la chambre à coucher pour que

personne n'entre parce qu'on avait rapidement découvert que

les gens venaient en pensant que c'était les toilettes. Eh

bien, dans certains cas, c'était vrai et dans d'autres, je

crois que les gens s'en servaient comme excuse pour se

rendre dans notre chambre.

Alors, voilà. Je me suis retirée de cette situation. C'était vraiment difficile de quitter mes sœurs, mais je n'en pouvais plus. Je suis donc partie et j'ai emménagé avec un couple qui n'a pas hésité à m'accueillir et à participer à mon éducation. Ils sont devenus très, très proches de moi et en fait il ne m'a pas fallu beaucoup de temps avant les appeler maman et papa. Et ils avaient deux garçons qui sont mes frères.

J'ai donc vécu un peu avec eux, puis j'ai déménagé avec un(e) ami(e) de la famille à Victoria, à Saanich, où j'ai passé environ un an et demi. Et cette famille était vraiment gentille au début et c'était gentil de me prendre en charge. Et je suis certaine qu'ils avaient de bonnes intentions au début. La situation a vite évolué. Je devenais beaucoup maltraitée, alors vers la fin de l'année et demie, j'ai fait mes valises au milieu de la nuit parce que, encore une fois, je ne voulais plus faire partie de ces mauvais traitements et parce que c'était...

1	ce n'était pas vraiment physique, mais c'était de l'abus
2	psychologique et de l'abus émotionnel, ce qui devenait
3	assez proche de l'abus sexuel. Je suis donc sortie de cette
4	situation et j'ai emménagé chez une amie que j'avais connue
5	à l'école.
6	Au milieu de la nuit eh bien, tout au
7	long de la journée parce que j'étais seule à la maison
8	parce que j'étais punie d'être revenue une minute en retard
9	le soir d'avant, de sorte que le lendemain, j'ai
10	lentement commencé à faire mes valises et à les mettre au
11	sous-sol, près de la porte du sous-sol, prête à partir
12	quand tout le monde serait couché. Donc c'est ça que j'ai
13	fait. La mère de mon amie et elle sont arrivées et elles
14	m'attendaient à l'extérieur avec leur véhicule et m'ont
15	accueillie et j'étais avec elles jusqu'à la fin de l'année
16	scolaire, puis j'ai dû retourner à Bella Bella.
17	Me BREEN OUELLETTE : Pouvez-vous nous dire
18	pourquoi vous avez dû retourner vivre à Bella Bella? Qui
19	vous a fait revenir à Bella Bella?
20	MME ELIZABETH MYRIA WILSON : Eh bien, la
21	commission scolaire et parce que mes parents avaient
22	avaient encore leur mot à dire dans ce que je devais faire.
23	J'étais d'accord et, oui, ils m'ont fait revenir parce que
24	j'espérais rester avec cette amie et sa mère, mais je
25	n'ai pas eu le droit de le faire.

1	Me BREEN OUELLETTE : Et la commission
2	scolaire a-t-elle fait des efforts pour s'assurer qu'il
3	était sécuritaire pour vous d'y retourner?
4	MME ELIZABETH MYRIA WILSON : Oui. Eh bien,
5	ils ne connaissaient pas vraiment la situation familiale.
6	C'était je ne sais pas eh bien, je ne devrais pas
7	dire qu'ils ne savaient pas. Peut-être qu'ils savaient,
8	peut-être pas. Mais ils je crois que d'une certaine
9	façon, non, ils n'ont pas veillé à ce que ma sécurité soit
10	prioritaire à mon retour.
11	Me BREEN OUELLETTE : Que s'est-il passé
12	quand vous êtes retournée à Bella Bella?
13	MME ELIZABETH MYRIA WILSON : Je me suis
14	rapidement mise à consommer de l'alcool et des drogues et
15	j'ai rencontré mon ex-mari. On a été ensemble pour j'ai
16	rapidement emménagé avec lui chez ses parents et environ un
17	an après notre rencontre, je suis tombée enceinte de notre
18	premier enfant. Et les choses allaient vraiment très bien
19	et je crois qu'elle avait environ sept mois quand j'ai
20	découvert que j'étais enceinte de notre deuxième enfant,
21	j'avais quinze ans à l'époque et mon ex-mari 20 ans, et il
22	estimait que la bonne chose à faire maintenant était de se
23	marier. Nous nous sommes donc mariés le jour du premier
24	anniversaire de notre fille aînée et j'étais enceinte de
25	sept mois de notre deuxième enfant.

1	Mais au moment de la naissance de mon
2	deuxième enfant, mon fils aîné, ma belle-mère est décédée.
3	Je suis désolée. Et ça été vraiment difficile et ça été un
4	autre moment qui a changé ma vie, pas seulement la mienne,
5	mais aussi celle de mon ex-mari et de sa famille. Et son
6	père s'est tourné vers l'alcool pour faire face à la perte.
7	Et c'est donc pourquoi on a décidé de se retirer, nous et
8	nos enfants, de cette situation. Et on a ensuite obtenu
9	notre propre logement et on vivait enfin seuls en tant que
10	jeune couple marié avec une famille. Et on a emmené son
11	plus jeune frère avec nous parce qu'il n'avait que seize
12	ans, le même âge que moi à l'époque.
13	Les choses allaient bien. Puis on s'est
14	retrouvés à boire de plus en plus et on s'est ensuite rendu
15	compte que ce qu'on faisait n'était pas bien, alors on
16	s'est arrêtés un peu. Et puis je suis tombée enceinte de
17	notre troisième, ma plus jeune fille, et j'ai vite compris
18	que je devais faire quelque chose. C'est alors que je suis
19	entrée à l'école et que je suis devenue enseignante
20	suppléante pendant un certain nombre d'années. Puis
21	l'occasion s'est présentée d'intégrer le département des
22	langues, alors j'ai commencé à y travailler pendant un
23	certain temps.

Me BREEN OUELLETTE : Et qu'enseigniez-vous

au département des langues?

24

25

1	MME ELIZABETH MYRIA WILSON : Eh bien, la
2	langue heiltsuk, et tout ce que je pouvais enseigner aux
3	élèves et notre langue, notre culture, notre histoire.
4	Me BREEN OUELLETTE : Et comment était votre
5	mariage à partir de ce moment?
6	MME ELIZABETH MYRIA WILSON : Il s'est
7	empiré. Les trois dernières années de notre mariage ont été
8	extrêmement difficiles. Beaucoup de disputes. On a essayé
9	de ne pas nous disputer, de ne pas laisser nos enfants
10	entendre nos disputes ou de ne pas nous disputer devant
11	eux. Mais la situation s'est aggravée au cours des trois
12	dernières années. Ils étaient nos enfants en étaient de
13	plus en plus témoins et entendaient nos chicanes plus
14	souvent.
15	J'ai commencé à boire beaucoup pour faire
16	face à la situation. À l'époque, je ne savais pas que
17	c'était la mauvaise façon d'y faire face. Mais parce que
18	j'avais vu ça se faire tout au long de ma vie, c'était le
19	seul moyen que je connaissais.
20	Vers la fin de notre mariage, on
21	c'était c'était devenu de la violence physique. Oui, ça
22	s'est détérioré et ça a empiré.
23	Me BREEN OUELLETTE : Pourriez-vous raconter
24	à la Commissaire l'un des incidents de violence dont vous
25	m'avez déjà parlé?

1	MME ELIZABETH MYRIA WILSON : Eh bien, on
2	revenait d'un voyage. Et ma plus jeune fille est allée
3	s'allonger. Elle s'est endormie, a fait une sieste. Elle
4	avait alors dix ans. Et mon plus jeune, que mon ex-mari et
5	moi avons adopté dès la naissance, il n'avait même pas
6	encore bien, juste un peu plus d'an à l'époque. J'étais
7	en train de l'installer et je ne me souviens même pas si
8	j'ai fait quelque chose ou dit quelque chose. Je ne crois
9	pas qu'il y a eu quoi que ce soit pour déclencher ce qui
10	s'est passé. Mais mon ex-mari s'en est pris à moi avec
11	ses mains sur ma gorge pendant que j'installais notre bébé.
12	Et son frère un de ses frères est entré et a attrapé
13	notre bébé et l'a pris sans rien dire.
14	Alors je me suis levée. J'ai réussi à
15	l'éloigner de moi en lui donnant des coups de pied. Et
16	puis et j'ai pris les biberons du bébé, le lait
17	maternisé et l'eau. Et parce qu'on revenait tout juste d'ur
18	voyage, mes vêtements et ceux de mon bébé étaient mis
19	ensemble dans un sac et il était encore près de la porte.
20	J'ai donc attrapé ça, je suis partie et je suis allée chez
21	mes parents et je n'y suis jamais retournée depuis.
22	Me BREEN OUELLETTE : Et quand vous êtes
23	partie, comment avez-vous résolu la question des enfants?
24	MME ELIZABETH MYRIA WILSON : C'était
25	difficile de s'entendre pour être de meilleurs parents pour

1	eux et pour travailler ensemble pour eux parce qu'il était
2	en colère que je sois partie. Et quand je suis partie, j'ai
3	eu rapidement une autre relation, avec une femme, et
4	c'était nouveau pour lui. Il était donc en colère et avait
5	essayé de m'éloigner des enfants. Et il était allé en cour
6	et avait essayé de se battre pour obtenir la garde
7	complète, mais on en a discuté et on est parvenus à une
8	entente pour avoir la garde conjointe de nos enfants.
9	Et ç'a pris quelques mois pour pour qu'il
10	se fasse à l'idée. Et je ne m'y attendais pas, mais il
11	s'est fait à l'idée. Et c'était vraiment bien. Et on
12	s'entend beaucoup mieux maintenant qu'au cours des trois
13	dernières années de notre mariage. Et nos deux plus jeunes
14	enfants vivent ici en ville avec moi. Il est donc venu me
15	rendre visite à plusieurs reprises maintenant, quand il
16	vient visiter les enfants, il reste chez moi et ma
17	partenaire. Et les choses ont changé à cet égard et, ouais.
18	Je pense qu'on est meilleurs amis maintenant et qu'on peut
19	communiquer à propos de tout. On s'entraide financièrement
20	et, ouais. Alors, c'est bien.
21	Me BREEN OUELLETTE : J'aimerais revenir un
22	peu en arrière. Vous m'aviez aussi parlé d'une autre fois
23	où il y a eu de la violence et où vous êtes allées chez un
24	parent. Pourriez-vous nous parler de cela?
25	MME ELIZABETH MYRIA WILSON : Ouais. À ce

moment-là, nos deux enfants plus âgés avaient un peu moins de deux ans et Kevin était sorti boire pendant quelques jours. Et alors j'ai... c'était pendant l'été et je voulais faire sortir les enfants de la maison. J'allais donc rendre visite à l'une de ses tantes et à sa grand-mère. Et j'étais vraiment près de leur maison quand mon ex-mari est arrivé, a tourné le coin dans un véhicule qui était conduit par un ami.

Ils s'étaient arrêtés et je me suis dit, oh, super, il a fini de boire. Il va se joindre à nous, ce genre de chose. Mais, non, il est sorti et il était en colère. Il était tellement en colère. Et il a essayé de m'attaquer et je tenais la poussette. Les enfants étaient... c'était une de ces poussettes doubles où les enfants sont assis l'un derrière l'autre plutôt que, comme, pas l'un à côté de l'autre. Et je m'accrochais à la poussette parce qu'on était en haut d'une côte et je ne voulais pas... je ne pouvais pas la lâcher. Si je l'avais lâchée, les enfants auraient commencé à descendre la côte.

Et j'essayais juste de le dépasser du mieux que je pouvais. Et l'ami qui le conduisait essayait aussi d'aider et de le ramener dans le véhicule. Et heureusement, il est retourné dans le véhicule et je suis allée chez sa tante, où sa grand-mère était aussi présente. Et je crois qu'environ une heure s'était écoulée quand Kevin est arrivé

1	et il était encore très en colère et il essayait d'entrer.
2	Mais sa tante et sa grand-mère ne voulaient pas qu'il passe
3	la porte.
4	Et la GRC a alors été appelée. Je ne sais
5	pas par qui, mais ils ont été appelés. Et quand Kevin a
6	appris qu'ils arrivaient, il s'est enfui et a couru à
7	travers le village pour essayer d'éviter la police et tout
8	le reste. Et puis ils l'ont finalement attrapé et l'ont
9	emmené au détachement et puis, ouais.
10	Me BREEN OUELLETTE : Ont-ils donc été
11	appelés en partie parce que la violence était plus intense
12	que d'habitude?
13	MME ELIZABETH MYRIA WILSON : Ouais. Je crois
14	que la personne qui a appelé a été témoin de ce qui s'est
15	passé dans la rue et l'a probablement vu venir à la maison.
16	Me BREEN OUELLETTE : Et vous souvenez-vous
17	si quelqu'un a été blessé quand il a essayé d'entrer dans
18	la maison?
19	MME ELIZABETH MYRIA WILSON : Eh bien, il
20	était blessé parce qu'il avait essayé d'attraper un couteau
21	qui était sur le comptoir près de la porte, mais il avait
22	renversé une cafetière en verre qui s'était cassée et je
23	suppose qu'il avait glissé et s'était coupé la main très
24	gravement. Mais il à ce moment-là, il était le seul à
25	avoir été blessé physiquement. Mais je pense que c'était à

1	peu près tout concernant les blessures physiques.
2	Me BREEN OUELLETTE : Et pour clarifier les
3	choses, quel détachement de la GRC cela aurait-il été; le
4	savez-vous?
5	MME ELIZABETH MYRIA WILSON : Je crois qu'ils
6	sont situés à l'extérieur de Prince George, mais je ne suis
7	pas certaine.
8	Me BREEN OUELLETTE : D'accord. Merci. Et
9	quand la GRC a arrêté votre ex-mari, est-ce qu'ils
10	qu'ont-ils fait? Quelle a été l'intervention?
11	MME ELIZABETH MYRIA WILSON : Eh bien, ils
12	ont dit que c'était leur devoir de l'accuser de violence
13	familiale même si je ne le voulais pas. Mais ils m'ont
14	informé plus tard que je pourrais faire retirer les
15	accusations si j'écrivais une lettre au juge disant qu'on
16	allait travailler sur notre mariage et demander une
17	thérapie et c'est ce que j'ai fait. Et il n'y a pas eu de
18	suivi ou quoi que ce soit du genre parce que, je ne sais
19	pas, j'ai l'impression que s'il y en avait eu, les choses
20	se seraient peut-être beaucoup améliorées.
21	Me BREEN OUELLETTE : Et quand vous parlez de
22	suivi, parlez-vous de quelque chose qui comme, plutôt
23	qu'une arrestation et une accusation et une condamnation
24	MME ELIZABETH MYRIA WILSON : M-hm.
25	Me BREEN OUELLETTE : quel genre de suivi

1 serait approprié selon vous?

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

MME ELIZABETH MYRIA WILSON : Comme, comment 2 3 le dire? Comme, plus de soutien parce qu'on était si jeunes. J'ai vu mes parents comme un couple marié, mais à 4 5 travers l'alcool et la droque. Donc, oui, je pense plus de soutien, parce qu'une fois qu'on... je pense qu'on a juste 6 7 vu le conseiller quelques fois et ils ont dit quelque chose du genre : « D'accord, oui, ça va pour vous deux. Je vais 8 9 le dire au juge » et c'était tout. Genre, d'accord. Bien. On a continué et, ouais. 10

> Me BREEN OUELLETTE : Elizabeth, quel résultat souhaitez-vous obtenir de votre témoignage aujourd'hui?

MME ELIZABETH MYRIAWILSON : Plus de soutien, plus de programmes conçus pour nos jeunes et nos jeunes couples, non seulement dans les petites communautés où c'est vraiment nécessaire, mais ici, en ville, surtout en ville, parce que j'y ai beaucoup réfléchi, parce que j'ai eu une nièce qui s'est sauvée parce qu'elle était en désaccord avec sa mère. Ma fille cadette est partie parce qu'elle n'était pas d'accord avec moi, mais elle... donc du soutien et des endroits plus sûrs où aller pour eux. Parce que quand je suis allée aider à chercher ma nièce, j'avais appelé deux refuges qui... et je leur ai dit... ou, genre, je leur ai donné ses renseignements et son âge et ils ont

1	dit : « Oh, oui, non, on ne prend pas cet âge-là ». Et je
2	me suis dit : « Pourquoi pas? »
3	Comme nous, en tant qu'adultes, on peut
4	partir et on peut partir pendant des heures et des jours et
5	ça va aller, mais quand nos enfants le font, ce n'est pas
6	le cas. Pas seulement à cause de leur âge, mais aussi pour
7	leur sécurité. Ils ne savent pas ce que c'est que de partir
8	seuls. Donc, avoir un endroit où ils peuvent aller à
9	n'importe quel âge, je crois que ce serait sécuritaire et
10	que ça permettrait de garder beaucoup de nos jeunes dans
11	nos vies, hommes et femmes. Donc, qu'ils aillent dans un
12	endroit qui est sécuritaire pour eux, où il y a de
13	l'éducation pour eux, pour qu'ils sachent que, oui, c'est
14	bien de prendre une pause et d'avoir beaucoup de soutien
15	pour eux dans ce bâtiment. Counselling, éducation sur ce
16	qui pourrait arriver dans leur vie s'ils ne restent pas sur
17	la bonne voie.
18	J'aimerais, genre, voir un soutien culturel
19	parce que beaucoup d'enfants pensent : « Eh bien, je ne
20	sais pas d'où je viens. Je ne sais pas qui je suis en tant
21	que membre d'une Première Nation. » J'aimerais les voir
22	établir des liens et découvrir qui ils sont en tant que
23	membres d'une Première Nation et quel pouvoir ils
24	pourraient avoir en tant que membres d'une Première Nation.
25	Me BREEN OUELLETTE : Et comme question de

1	suivi, vous m'avez longuement parlé de la disponibilité en
2	ce qui concerne les temps de disponibilité. Pouvez-vous
3	nous parler de cela?

4 MME ELIZABETH MYRIA WILSON : Pour ces

5 programmes?

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

6 Me BREEN OUELLETTE : Oui.

MME ELIZABETH MYRIA WILSON : Oui. Oh, ouais, pour ces programmes. J'aimerais qu'ils soient 24 heures sur 24 parce que j'ai l'impression que nos enfants sont plus vulnérables la nuit quand on les laisse seuls. S'ils sont dans une maison, tout le monde va se coucher. Et je le sais, j'ai entendu ma fille passer de nombreuses nuits à essayer de faire face à ce qui se passe dans sa vie. On est très proches et on peut s'asseoir et se dire n'importe quoi, et je suis très reconnaissante pour ça, mais je sais qu'il y a des moments où elle pense qu'elle ne peut pas. Et je respecte ça. Alors d'avoir quelque chose où elle peut aller, d'avoir des gens, même juste à appeler, parce que je sais qu'il y a des services d'écoute téléphonique et d'autres choses du genre. Mais il y a aussi des gens à qui on peut s'adresser et voir physiquement, et non pas... Comme, quand on appelle quelqu'un par l'entremise du service d'écoute téléphonique, on ne sait pas qui ils sont. On ne sait pas à quoi ils ressemblent. Donc, que les enfants puissent aussi aller voir ces gens, non pas

L	seulement les appeler, mais aussi les voir, parce que je
2	sais que je me sens beaucoup mieux quand j'y vais et quand
3	je m'assois et que je parle avec quelqu'un plutôt que de
4	leur parler au téléphone. Mais oui, j'aimerais avoir ces
5	programmes 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 parce que, comme
5	je l'ai dit, nos enfants sont plus vulnérables la nuit,
7	qu'ils vivent dans une maison ou dans la rue.

Me BREEN OUELLETTE : Et que demanderiez-vous aux Canadiens de faire après avoir écouté toutes les familles et tous les survivants qui sont venus raconter leur expérience à l'Enquête nationale?

MME ELIZABETH MYRIA WILSON: J'aimerais qu'ils écoutent autant d'histoires qu'ils le peuvent et qu'ils les entendent, pas seulement parce que je crois qu'il y a une différence entre écouter et entendre. Et de prendre ça à cœur et de se demander s'ils seraient capables de survivre s'ils se trouvaient dans la situation de cette personne. Comment s'en sortiraient-ils s'ils avaient vécu comme moi? Auraient-ils survécu? En seraient-ils ressortis une bonne personne ou une personne brisée?

Je remercie Dieu chaque jour de ne pas m'être transformée en alcoolique ou en droguée. Se mettre à la place de la personne qu'ils écoutent et entendent et penser, vous savez, on a... je suis certaine que vous en avez entendu parler... dans les nouvelles d'un chien envoyé

1	acci	dentelle	ement	au	Japon.	Ce :	fait	а	passé	plus	de	temps
2	aux	nouvelle	es que	e n <b>'</b>	importe	qu	el A	uto	chtone	port	cé d	disparu.

Et je veux simplement que les Canadiens se demandent, est-ce que c'est agréable [sic]? Est-ce approprié? Comme, je ne dis rien de mal contre la famille de ce chien ou contre le chien lui-même. J'adore les animaux. Mais qu'est-ce que ça dit aux Canadiens? Un animal vaut mieux que moi?

Alors, ouais, écoutez les histoires, prenezles à cœur et renseignez-vous sur ce qu'on a vécu pendant de nombreuses années.

Me BREEN OUELLETTE : Merci, Elizabeth.

Je vais maintenant demander à la Commissaire si elle a des questions pour Elizabeth.

commissaire michèle audette : On dit nichapette (transcription phonétique) (le nom en langue innue) en innu, Elizabeth, votre nom. Eh bien, avant de dire quelque chose, j'aimerais dire que votre vérité, ce que vous partagez avec nous est important, important pour moi, important pour chacun d'entre nous ici. Et il y a de plus en plus de Canadiens, j'en suis certaine, qui ont l'esprit ouvert et le cœur ouvert. Et je vous remercie énormément d'avoir eu le courage de venir ici et de nous dire d'abord, bien sûr, ce qui vous préoccupe et ce qui doit se produire ou changer. Et, bien sûr, d'être ici et

1	humblement, d'une belle façon aussi pour rappeler au Canada
2	ce qui doit changer. Et merci beaucoup, nichapette
3	(transcription phonétique).
4	Lorsque vous avez parlé de ces centres
5	sécuritaires pour nos jeunes, est-ce ici à Vancouver ou
6	dans toute la province?
7	MME ELIZABETH MYRIA WILSON : J'aimerais les
8	voir partout dans la province. Ce serait bien. Parce que
9	ça je crois que ça garderait nos enfants plus près de
10	nous et nous donnerait également l'impression qu'on fait
11	notre travail en tant que parents, grands-parents, tantes,
12	oncles, de les laisser s'aventurer, mais en toute sécurité.
13	Et d'apprendre que c'est normal de prendre des pauses, car
14	on le fait. On le fait au travail. On le fait à la maison.
15	On le fait à l'école, alors.
16	COMMISSAIRE MICHÈLE AUDETTE : Et je ne suis
17	pas de la Colombie-Britannique. Ça se voit bien. D'où
18	venez-vous?
19	MME ELIZABETH MYRIA WILSON : Bella Bella.
20	C'est la côte centrale.
21	COMMISSAIRE MICHÈLE AUDETTE : D'accord.
22	MME ELIZABETH MYRIA WILSON : Oui.
23	COMMISSAIRE MICHÈLE AUDETTE : Bella Bella.
24	MME ELIZABETH MYRIA WILSON : Oui.
25	COMMISSAIRE MICHÈLE AUDETTE : D'accord. Et

1	avez-vous l'intention de retourner vivre là-bas?
2	MME ELIZABETH MYRIA WILSON : Oui.
3	COMMISSAIRE MICHÈLE AUDETTE : D'accord.
4	MME ELIZABETH MYRIA WILSON : Une fois que
5	j'aurai terminé mes études.
6	COMMISSAIRE MICHÈLE AUDETTE : Wow.
7	MME ELIZABETH MYRIAWILSON : Oui, mon plan
8	est de retourner là-bas et d'être capable d'enseigner en
9	immersion à
10	COMMISSAIRE MICHÈLE AUDETTE : M-hm.
11	MME ELIZABETH MYRIA WILSON : à l'école
12	là-bas.
13	COMMISSAIRE MICHÈLE AUDETTE : Et comment
14	cela se passe-t-il? Y a-t-il beaucoup d'élèves ou de jeunes
15	là-bas qui vont à vos cours ou c'est obligatoire?
16	MME ELIZABETH MYRIA WILSON : Eh bien, ça
17	fait partie du système scolaire là-bas. Je crois que les
18	élèves de 7º année peuvent avoir des cours de 30 minutes.
19	Les élèves de 8e année et plus ont peut-être environ
20	45 minutes, ce qui n'est pas beaucoup quand on additionne
21	tout ça, mais c'est quelque chose. Mais, oui, j'ai hâte de
22	pouvoir retourner en tant qu'enseignante certifiée. Pas
23	seulement en tant qu'enseignante, mais aussi en tant que
24	professeure de langues et être capable d'enseigner toutes
25	les matières dans notre langue.

1	COMMISSAIRE MICHÈLE AUDETTE : Et pourquoi
2	est-ce important pour vous d'enseigner dans votre langue?
3	MME ELIZABETH MYRIA WILSON : Eh bien, c'est
4	une partie de qui on est. Ça m'a aidée à prendre conscience
5	de mon importance en tant que femme des Premières Nations.
6	Je n'ai pas grandi avec cette langue, mais elle est
7	rapidement devenue une de mes passions.
8	COMMISSAIRE MICHÈLE AUDETTE : D'accord. Vous
9	l'avez apprise plus tard?
10	MME ELIZABETH MYRIA WILSON : Oui.
11	COMMISSAIRE MICHÈLE AUDETTE : D'accord.
12	MME ELIZABETH MYRIA WILSON : Oui, je l'ai
13	apprise plus tard.
14	COMMISSAIRE MICHÈLE AUDETTE : Wow.
15	MME ELIZABETH MYRIA WILSON : M-hm. C'est ça.
16	Et maintenant, vivant en ville, j'ai récemment commencé un
17	cours de langue pour nos membres urbains de Heiltsuk qui
18	vivent dans le Lower Mainland. J'ai réussi mon premier
19	cours samedi dernier et mon deuxième cours commence demain.
20	COMMISSAIRE MICHÈLE AUDETTE : Et y a-t-il
21	des Canadiens qui voudraient vous aborder et vous dire :
22	« J'aimerais apprendre votre langue » ou
23	MME ELIZABETH MYRIA WILSON : Oui, quelques-
24	uns de l'Université de la Colombie-Britannique.
25	COMMISSAIRE MICHÈLE AUDETTE : D'accord.

1	MME ELIZABETH MYRIA WILSON : Et lis y ont
2	assisté. C'est ça.
3	COMMISSAIRE MICHÈLE AUDETTE : Et vous vous
4	en réjouissez?
5	MME ELIZABETH MYRIA WILSON : M-hm. C'est ça.
6	Je crois que tous ceux qui sont prêts à apprendre notre
7	langue, plus on est de fous, plus on rit, pour nous aider à
8	revitaliser ce qu'on a perdu ou presque perdu. C'est ça.
9	COMMISSAIRE MICHÈLE AUDETTE : Et pour
10	terminer, j'aimerais que vous nous expliquiez davantage,
11	ainsi qu'aux Canadiens, pourquoi il est si important de
12	savoir qui on est ou de trouver qui on est. Vous avez dit
13	qu'on est plus puissants
14	MME ELIZABETH MYRIA WILSON : M-hm.
15	COMMISSAIRE MICHÈLE AUDETTE : pendant
16	votre témoignage. Qu'entendez-vous par là?
17	MME ELIZABETH MYRIA WILSON : Eh bien, en
18	raison des pensionnats, on a tous appris que leur intentior
19	était de nous enlever ce qu'on avait. Et à l'époque, ce
20	qu'on avait était entier et complet. On était notre
21	langue était notre langue maternelle, qui est maintenant
22	notre deuxième langue. Nos chants et nos danses étaient
23	entendus presque quotidiennement. Les pratiques
24	traditionnelles s'effectuaient quotidiennement. Mais ça
25	nous a été enlevé. Ça été caché si longtemps. Alors de

pouvoir... et j'ai l'impression qu'on a surmonté ça et
 qu'on a déterré presque tout ce qui nous a été caché.

Je n'aime pas dire « enlevé » parce que si ça avait été enlevé, on n'aurait probablement rien retrouvé. J'aime considérer ça comme quelque chose qui était caché et que maintenant on l'a trouvé, revitalisé et rehaussé, on enseigne à nos jeunes ce qui leur a été caché pendant si longtemps et ça leur permet d'apprendre leur culture, leur langue. Apprendre à cueillir des plantes médicinales et à les accepter, à toucher le cèdre et à construire quelque chose avec lui, comme un morceau de vêtement que leurs ancêtres utilisaient autrefois plutôt que ce qu'on utilise maintenant. Je pense qu'on... je trouve ça réconfortant et extrêmement puissant.

Et comme je l'ai dit, dès que j'ai appris rapidement que j'étais capable de maîtriser ma langue et de la parler rapidement et de l'apprendre rapidement, je me sens entière maintenant en tant que femme des Premières Nations parce que j'ai ça dans ma vie et je peux continuer à la renforcer parce que je ne parle pas couramment ma langue. Et je dis toujours à mes élèves, vous savez, je les prépare, genre, à penser, vous savez, au fait qu'on ne maîtrisera pas parfaitement notre langue parce qu'on n'a pas grandi dans cette langue. J'ai donc un petit-fils de trois mois et il pourrait la parler couramment parce que je

1	pourrais lui parler autant que possible dans ma langue.
2	C'est le genre de choses que je trouve puissantes parce
3	qu'il apprendra très tôt un jour qui il est en tant que
4	jeune homme des Premières Nations qui sera aussi
5	respectueux que je peux lui apprendre ou aussi respectueux
6	que ses parents peuvent lui apprendre.
7	COMMISSAIRE MICHÈLE AUDETTE : Et comment
8	dit-on grand-mère dans votre langue?
9	MME ELIZABETH MYRIA WILSON: Kokum.
10	COMMISSAIRE MICHÈLE AUDETTE : Kokum?
11	MME ELIZABETH MYRIA WILSON: Kokum.
12	COMMISSAIRE MICHÈLE AUDETTE : Kokum. Eh
13	bien, il a une belle kokum.
14	MMEEELIZABETH MYRIA WILSON : (S'exprime en
15	hailhzaqvla.) Merci.
16	COMMISSAIRE MICHÈLE AUDETTE : Nous, on dit
17	« nokum » (transcription phonétique).
18	MMEnELIZABETH MYRIA WILSON : Oh c'est bien.
19	COMMISSAIRE MICHÈLE AUDETTE : Oui.
20	MME ELIZABETH MYRIA WILSON : Similaire.
21	COMMISSAIRE MICHÈLE AUDETTE : Si loin, mais
22	la même chose.
23	MMEgELIZABETH MYRIA WILSON : Similaire, oui
24	COMMISSAIRE MICHÈLE AUDETTE : Oui, oui.
25	MMEnELIZABETH MYRIA WILSON : C'est bien.

1	COMMISSAIRE MICHELE AUDETTE : Oui. Wow! On
2	dit (s'exprime en innu), merci, merci.
3	MME ELIZABETH MYRIA WILSON : (S'exprime en
4	hailhzaqvla.)
5	<b>COMMISSAIRE MICHÈLE AUDETTE :</b> On
6	s'entrainera juste vous et moi derrière une couverture.
7	Je suis choyée d'être assise ici. Nous
8	sommes quatre aujourd'hui toute la semaine à partager ce
9	travail important et je suis toujours, toujours choyée
10	d'être celle qui est assise avec vous aujourd'hui alors je
11	dois vous dire merci.
12	Et on a quelque chose pour vous et
13	j'aimerais savoir si vous accepteriez un cadeau de notre
14	part, de la part de l'Enquête nationale.
15	MME ELIZABETH MYRIA WILSON : Oui.
16	COMMISSAIRE MICHÈLE AUDETTE : Oui, d'accord.
17	Et la personne qui explique habituellement la beauté et
18	l'histoire de ces cadeaux n'est pas là. Elle amène mon
19	partenaire, Serge (transcription phonétique), et une partie
20	de notre personnel du Québec qui travaille pour l'Enquête
21	nationale dans le Downtown Eastside, parce que je voulais
22	que les gens du Québec voient
23	MME ELIZABETH MYRIA WILSON : M-hm.
24	COMMISSAIRE MICHÈLE AUDETTE : la
25	réalité

1	MME ELIZABETH MYRIA WILSON : Oui.
2	COMMISSAIRE MICHÈLE AUDETTE : ce qui se
3	passe là-bas
4	MME ELIZABETH MYRIA WILSON : M-hm.
5	COMMISSAIRE MICHÈLE AUDETTE : mais aussi
6	les guerriers qui sauvent des vies. Alors
7	MME ELIZABETH MYRIA WILSON : Oui.
8	COMMISSAIRE MICHÈLE AUDETTE : Bernie a
9	amené nos gens là-bas alors elle n'est pas ici.
10	MME ELIZABETH MYRIA WILSON : C'est bien.
11	COMMISSAIRE MICHÈLE AUDETTE : Je ne serai
12	donc pas aussi bonne qu'elle, mais je vais essayer.
13	On quand on a commencé ce voyage il y a
14	presque un an maintenant, on était dans le Nord pour moi
15	Whitehorse c'est le Nord par rapport à d'où je viens au
16	Québec, mais pour Qajaq, ce n'est pas le Nord. Elle vient
17	de loin, de très loin où il n'y a plus d'arbre. Et on a
18	reçu 400 plumes d'aigle à donner aux familles et aux
19	survivants ou à des gens extraordinaires qui viennent
20	partager leur vérité avec nous et avec les Canadiens, bien
21	sûr.
22	MME ELIZABETH MYRIA WILSON : M-hm.
23	COMMISSAIRE MICHÈLE AUDETTE : Et 400 plumes,
24	évidemment, sont parties très vite. Et il y a eu un jour où
25	on n'avait plus de plumes d'aigle. Et un jeune homme a pris

1	une partie des plumes de son habit traditionnel
2	MME ELIZABETH MYRIA WILSON : Oh wow!
3	COMMISSAIRE MICHÈLE AUDETTE :
4	magnifique c'était puissant. Il y a quelques semaines, à
5	Montréal, un Aîné s'est rendu compte qu'il n'y avait plus
6	de plumes d'aigle. Il est donc retourné à Kahnawake, en a
7	pris quelques-unes de son chapeau traditionnel et nous les
8	a données.
9	MME ELIZABETH MYRIA WILSON : Wow.
10	COMMISSAIRE MICHÈLE AUDETTE : Et il y a deux
11	semaines, on était à Thompson, au Manitoba, et encore une
12	fois, un homme a entendu que, oh, non, plus de plumes
13	d'aigle. Alors il est allé en récolter le long de la
14	rivière
15	MME ELIZABETH MYRIA WILSON : M-hm.
16	COMMISSAIRE MICHÈLE AUDETTE : de belles
17	plumes d'aigle, donc elles viennent de Thompson.
18	MME ELIZABETH MYRIA WILSON : Wow.
19	COMMISSAIRE MICHÈLE AUDETTE : Et on aimerait
20	vous en donner une.
21	MME ELIZABETH MYRIA WILSON : Oui.
22	COMMISSAIRE MICHÈLE AUDETTE : De, bien sûr,
23	je suis bénie j'ai de beaux Aînés de ce pays qui le
24	feront pour vous en notre nom. Merci.
25	UN(E) INTERLOCUTEUR(TRICE) : Ne le dites pas

1	à Bernie. J'avais tort. Vous êtes douée pour ça.
2	MME ELIZABETH MYRIA WILSON : Merci.
3	Me BREEN OUELLETTE : La Commissaire Audette
4	m'a demandé d'inviter les gens à venir partager un mot
5	gentil ou un câlin si vous souhaitez le faire. Merci.
6	Pardon, Madame la Commissaire, pouvons-nous
7	lever la séance?
8	COMMISSAIRE MICHÈLE AUDETTE : Pouvons-nous
9	dire oui? Je dis oui.
10	Me BREEN OUELLETTE : D'accord. La
11	commissaire lève la séance. Merci.
12	
13	La séance est levée à 12 h 32.
14	
15	
16	
17	
18	
19	
20	
21	
22	
23	
24	
25	

#### ATTESTATION DE LA COPISTE\*

Je soussignée, Janice Gingras, transcriptrice judiciaire, atteste par la présente que j'ai transcrit ce qui précède et qu'il s'agit d'une transcription fidèle et exacte de l'audio numérique produit dans cette affaire.

Janice Gingras

Le 17 avril 2018

\*Cette attestation renvoie à la transcription originale en anglais.